



**Compte-Rendu
Conseil d'Administration
jeudi 9 décembre 2010**

Pôle Accordéons – salle de réunions (1^{er} étage)
De 16h30 à 19h.

Etaient présents

- Jacques GORY, Président,
- Simone BRUEL, Secrétaire,
- Francine DUMOND, Secrétaire adjointe,
- Sylvie CHRISTOPHE, Ville de Tulle, représentant Alain LAGARDE,
- Gérard LAGARDE, Administrateur,
- Colette COMBES, Administrateur,
- André CHANONAT, Administrateur,
- Laurence LAMY, Directrice,
- Aurélie FERNANDES, Chargée de missions.

Etaient excusés

- François GAUTIER, Administrateur,
- Alain LAGARDE, Ville de Tulle, Administrateur,
- Gilbert BEAUBATIE, Administrateur,
- Françoise CHANUT, Administrateur,
- Marie-Françoise SALIES KRAUS, Vice-présidente,
- Pierre DIEDERICHS, Administrateur,
- Laurence PHILIPPOT-DEMAILLY, Administrateur.

Etaient absents

- Alain NORMANDON, Trésorier,
- Guy VALERIE, Administrateur,
- Ginesa PINA, Administrateur,
- Brigitte ACKERMANN, Administrateur.

Ordre du jour

- **Festival des Nuits de Nacre 2010 : présentation du bilan moral et financier**
- **Renouvellement du poste de trésorier**
- **Questions diverses**

En préambule, G. LAGARDE nous informe de sa volonté de conserver sa présence au sein du conseil d'administration avec modification de son titre soit remplacer *Proviseur du Lycée Edmond Perrier* en *Proviseur honoraire - Education Nationale*.

Approuvé à l'unanimité.

1. Festival des Nuits de Nacre : présentation du bilan moral et financier

Document annexé.

L. LAMY réalise la lecture du bilan du festival aux administrateurs. A chaque paragraphe, des commentaires et observations ponctuent la lecture.

Commentaires et observations autres que ceux inscrits dans le bilan

- Fonctionnement de l'association

L. LAMY informe que, suite au transfert de poste de l'agent Hélène CHEZE – PARBAUD vers le Musée des Armes au 18 janvier 2010, Louise TEIXEIRA a pris le relais sur le suivi et la constitution des dossiers de candidatures des artistes. Hélène a gardé des missions relatives au suivi de la Billetterie et à la boutique du festival.

- Animations

Dans le cadre de l'animation qui s'est tenue le vendredi 17 septembre à 15h sur la Place des Frères Maugein en collaboration avec la Résidence de Nacre, les équipes du festival ont fait remonter des dysfonctionnements liés à l'accueil des résidents sur site.

Les administrateurs, en accord avec les propos exposés, demandent une organisation en amont définissant davantage les rôles et missions de notre partenaire, liées à l'accueil des résidents des différents foyers. La Cité de l'Accordéon et l'association Lions Club se sont retrouvées en urgence à gérer l'accueil des foyers extérieurs sur site. Hors, il était convenu qu'il s'agissait d'une opération Résidence de Nacre et que la Cité de l'Accordéon gérait la logistique du spectacle, les artistes et la proposition du lieu du spectacle (parquet extérieur). S. BRUEL propose la réalisation d'un courrier de confirmation par la Résidence de Nacre sur le nombre de participants à accueillir pour chaque foyer et le nombre d'accompagnateur. Il est indispensable pour le maintien de cette animation que les résidents accueillis ne soient pas laissés sans cadre de surveillance.

- J. GORY souligne la présence de Reno et Elise PIERMARIA et Altero BETTI pour les donations des accordéons réalisés dans le cadre du festival.

- Les administrateurs soulignent **l'opération vitrines** gérée en direct par les commerçants de la Ville de Tulle dans le cadre de décorations spécifiques sur le thème de l'accordéon. Ils remercient Agnès Gameiro et Céline Fernandez pour leur accompagnement dans la localisation et la mise en image de ces vitrines.

- Chapiteau Magic Mirrors : à l'unanimité, le Président et les administrateurs tiennent à féliciter les équipes du festival qui ont permis l'accueil et le retour sur la Ville de Tulle du concept Magic Mirrors à l'occasion des Nuits de Nacre. Ce nouveau lieu de concerts s'affiche clairement comme un des attraits principaux de cette édition. L'aménagement de la place Gambetta et l'implantation de cette structure ont drainé une nouvelle ambiance, de nouveaux publics, une programmation spécifique. Le Conseil d'Administration est favorable, à l'unanimité, à la reconduction de l'opération sur l'édition prochaine. L. LAMY informe le conseil d'administration de l'existence d'un chapiteau avec une jauge supérieure soit environ 900 personnes. Une étude technique et financière sera menée pour inscrire la faisabilité de l'accueil de cette structure.

- **Bal parquet** : le Conseil d'Administration est favorable, à l'unanimité, au renouvellement du bal parquet sur la place Jean Tavé. Ce lieu devenant d'année en année, un lieu identifié *guinguette* et *chansons françaises*. F. DUMOND confirme ces propos et tient à souligner l'attachement du public (toutes générations) à la danse et au bal. L. LAMY expose le souhait des équipes de continuer à travailler l'ambiance sur cette place (lumières, velum...).

- Les administrateurs expriment les mécontentements entendus concernant la **restauration** sur le festival : tarifs trop élevés / restauration de mauvaise qualité.

- **Boutique du festival** : S. BRUEL rajoute qu'il faudrait prévoir un poste spécifiquement dédié à l'accueil et à la restitution des produits des artistes.

- **Kiosque accueil publics / boutique** : F. DUMOND et S. BRUEL affirment que le kiosque a été un lieu stratégique sur le dispositif du festival. Il a été clairement identifié pour l'accueil et l'information des festivaliers. S. BRUEL ajoute que beaucoup de personnes sont à la recherche d'informations touristiques sur la ville de Tulle.

- **Toilettes publiques** : problématique récurrente. Le Conseil d'Administration sollicite une consultation du texte de loi à ce sujet concernant les responsabilités de la commune et des organisateurs relatives à l'hygiène ainsi que l'évacuation des eaux usées sur le festival. Demande de réponse à fournir par P. FLEYGNAC en accord avec les Services Techniques de la Ville.

Approuvé à l'unanimité.

L. LAMY présente un état, arrêté à la date du 9 décembre 2010, du compte d'exploitation analytique. Il s'agit d'un document provisoire de travail.

Le solde est positif. Restent à intégrer les factures SACEM, CNV, les honoraires du commissaire aux comptes et les prestations de secrétariat gérées par Impact.

2. Renouvellement du poste de trésorier

J. GORY rappelle la situation de l'association.

Suite au décès de Pierre JOFFRE, Alain NORMANDON a été nommé trésorier par cooptation du Conseil d'Administration, en date du 27 novembre 2009.

A. NORMANDON a pris de nouvelles fonctions à la Direction Générale de la CCI Clermont Issoire. Il nous a fait part de son impossibilité d'honorer ses missions de trésorier au sein de la Cité de l'Accordéon.

J. GORY émet une proposition émanant de René LACHEZE : proposer le poste de trésorier à Jean-Louis PERIE, Président actuel de la CCI Tulle Ussel.

Approuvé à l'unanimité.

3. Questions diverses

– Renouvellement avec le prestataire CAGEC

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le renouvellement de la collaboration avec la CAGEC (déclarations sociales pour la salariée permanente et les intermittents du spectacle) pour l'exercice 2011.

– Nuits de Nacre 2011

La 24^e édition du festival des Nuits de Nacre se tiendra du jeudi 15 au dimanche 18 septembre 2011.

L. LAMY expose les raisons techniques de maintien du festival en septembre :

- la mise à disposition par la Ville de Tulle, des chapiteaux place Martial Brigouleix suite au Salon de l'Habitat (commande groupée),
- la mise à disposition de matériels techniques et logistiques d'autres festivals du territoire à cette période.

Approuvé à l'unanimité.

- Projets et perspectives 2011

Deux propositions sont formulées au conseil d'administration. Si ces projets reçoivent l'accord des administrateurs, une étude de faisabilité technique, logistique et financière sera présentée dans un second temps. Demande d'un accord de principe.

* Opération *Professionnels d'excellence qui maîtrise des techniques et des savoirs – faire exceptionnels.*

Souhait d'organiser une journée d'information et de communication autour du patrimoine vivant (définition – missions - bénéficiaires - enjeux), des formations aux métiers d'Art et des *Maîtres d'Art.*

* « **Pour des Nuits durables...** » - **Bilan carbone**

Réaliser un bilan carbone dans le cadre du festival des Nuits de Nacre. Opération phare.

Approuvé à l'unanimité.

- Trophée Jean Ségurel

La Cité de l'Accordéon a été sollicitée par le Syndicat d'Initiatives de Chamberet dans le cadre de la manifestation « *Le Trophée Jean Ségurel* » qui se tiendra le 22 octobre à Chamberet.

Les organisateurs nous sollicitent pour nous associer à leur manifestation en tant que partenaire.

L. LAMY rappelle l'histoire succincte du Prix Jean Ségurel et de la Chanson Régionaliste à Chaumeil. Elle propose de nous associer à cette nouvelle manifestation qui se veut un relais en continuité de Chaumeil par l'apport d'un Prix Cité de l'Accordéon accordé à un artiste « en herbe » et/ou donner un espace d'expression dans le cadre du festival des Nuits de Nacre à l'artiste gagnant.

La Cité de l'Accordéon rencontrera Bernard RUAL, Président du SI, pour donner un accord de principe et définir ensemble les modalités de participation.

Approuvé à l'unanimité.

- Frais de missions Aurélie FERNANDES

L. LAMY informe le conseil d'administration de frais de missions réalisés par la chargée de missions avec ses outils personnels (utilisation de son véhicule personnels pour des allers retours hebdomadaires à la ville de Tulle, des réunions de travail à Limoges et utilisation de son téléphone portable personnel pour le fonctionnement de l'association). L. LAMY demande au conseil d'administration l'accord pour régler ces frais de fonctionnement et de missions à hauteur de 750€.

Approuvé à l'unanimité.

Pour information

– Leader 2007 / 2013 : dossier Nuits de Nacre

A. FERNANDES expose aux administrateurs l'état d'avancement du dossier de demande de financement Leader pour le festival des Nuits de Nacre 2010.

Il doit être accordé une aide à hauteur de 20 000 € pour cette opération.

Le dernier comité de programmation du GAL Corrèze Ventadour, qui devait se tenir le 29 novembre 2010, n'a pu avoir lieu pour raison de quorum non atteint.

Le comité de programmation se réunira en début d'année 2011.

A. FERNANDES et S. BRUEL ont fait part de l'urgence du dossier Nuits de Nacre qui doit être traité en cette fin d'année afin d'inscrire le montant de l'aide sur l'exercice en cours.

Une consultation écrite (prévue par le règlement intérieur du GAL) a été lancée auprès des membres du GAL en date du 30 novembre afin d'apporter rapidement un avis sur ce dossier.

- La date du prochain Conseil d'administration est fixée au lundi 17 janvier 2011 à 18 heures.
- La date de l'assemblée générale est fixée au lundi 7 février 2011 à 18 heures.

Fin de la séance à 19h

Fait à TULLE, le 20 décembre 2010

Signé par
en date du 7 février 2011.

après approbation par le conseil d'administration,